

DEKRA Industrial SAS
AGENCE CHAMPAGNE

54 Rue Saint Léonard
ZI Sud Est
51686 REIMS CEDEX 2
Tel : 03.26.85.90.10
Fax : 03.26.85.90.18

Référence : 51924170 / 7

Destinataire :

MME BLANC
MAIRIE DE VOUZIERS
Hôtel de Ville
Place Carnot - BP 20
08400 VOUZIERS

Concerne : **Avis technique du 21/12/2016**

Copie (Conforme à l'original) : MME BLANC – MAIRIE DE VOUZIERS (E-mail + Courrier)

Mme ARTHUS – MP Conseil (E-mail)

KL ARCHITECTES (E-mail)

M. KREBS – INGEROP GRAND EST (E-mail)



VOUZIERS - Construction du Pôle Scolaire Dora Levi

Avis technique du 21/12/2016

Rapport initial de contrôle technique phase DCE pour le lot VRD- Espaces verts

Signataire(s) :

STEPHANE VAUCHEROT
Ingénieur généraliste

KEVINE HACQUIN
Responsable d'affaires

Madame,

Dans le cadre de la mission F + GTB + Hand + HYSA + L + LP + Pha + PV + SEI + Th, nous formulons les observations suivantes :



| POINTS EXAMINES | OBSERVATIONS | Avis |
|---|--|------|
| RAPPORT INITIAL PHASE DCE POUR LE SEUL LOT VRD-ESPACES VERTS | | |
| Généralités | <p>Le présent rapport concerne le lot VRD-Espaces verts, relatif à la construction du groupe scolaire Dora Lévi à Vouziers (08400). Il a été établi suite à l'examen des documents listés ci-dessous et en l'absence des pièces écrites et graphique relatives aux autres lots.</p> <p>Documents examinés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CCTP lot n° 15 - VRD - Espaces verts - plan VRD 01 ind.A : plan de l'état existant - travaux préalables - plan VRD 02 ind.A : plan des revêtements et bordures - plan VRD 03 ind.A : plan de nivellement et plateforme - plan VRD 04 ind.A : plan d'assainissement et AEP - plan VRD 05 ind.A : plan des réseaux secs et gaz - plan VRD 06 ind.A : carnet de détails - plan masse - plan plantations | PM |
| VRD - Mission LP | <p>Prévu compactage du fond de forme à $EV2 > 20\text{MPa}$ Prévu couche de forme granulaire ép.50cm avec compactage à $EV2 > 50\text{MPa}$, $k = EV2/EV1 < 2$ Westergaard $K_w > 50\text{MPa/m}$ à respecter sur les plateformes bâtiment, conformément au rapport d'étude de sol et aux exigences du DTU 13.3 Essais de plaques à prévoir sur fond de forme et couche de forme, afin de s'assurer du respect des exigences ci-dessus : les résultats seront à nous communiquer pour avis.</p> <p>Les structures de chaussées prévues par l'entreprise seront à justifier par fiches techniques et note de dimensionnement de l'entreprise.</p> | S |
| VRD - Mission SEI | Pas de remarques particulières sur ce lot dans le cadre de notre mission SEI. | F |



| POINTS EXAMINES | OBSERVATIONS | Avis |
|---|--|------|
| VRD - Mission Hand | <p>Paliers de repos à prévoir en haut et en bas des rampes d'accès au parking, pour assurer la continuité du cheminement entre les places adaptées PMR et les entrées du bâtiment.</p> <p>Places de stationnement à prévoir horizontales au devers près. Panneaux de signalisation et marquages PMR prévus au CCTP. Repère continu tactile et visuellement contrasté à prévoir entre les places de stationnement adaptées et les entrées du bâtiment. Les éclairages prévus dans le parking devront permettre de satisfaire les exigences de la réglementation handicapés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 20 lux sur l'ensemble du parking, - 20 lux le long de l'ensemble du cheminement extérieur accessible, notamment entre les places de parking adaptées et les entrées du bâtiment. <p>Une note de calcul justifiant ces niveaux d'éclairage sera à nous communiquer par l'entreprise, avec fiche technique des appareils d'éclairage.</p> <p>Les escaliers accessibles au public devront respecter les exigences de la réglementation handicapés (hauteur de marche $\leq 16\text{cm}$, giron $\geq 28\text{cm}$, 1ère et dernière contremarches contrastées, nez de marche contrastés, bande d'éveil de la vigilance en haut, mains courantes,...)</p> | S |
| VRD - Missions F/GTBHysa/Pha/Th/PV | <p>Les dossiers techniques d'exécution (plans, fiches techniques, notes de dimensionnement, ...) seront à nous communiquer en phase exécution pour avis.</p> <p>A l'issue des travaux, l'entreprise nous communiquera les PV d'essais Coprec relatifs à ces ouvrages.</p> | PM |
| F : Avis Favorable S : Avis Suspendu D : Avis Défavorable HM : Hors Mission SO : Sans Objet PM : Pour Mémoire | | |

Les suites données aux éventuels avis suspendus ou défavorables devront nous être communiquées.

Les avis suspendus ou défavorables non suivis d'effet seront repris dans notre Rapport Final de Contrôle Technique. La présentation éventuelle des observations par corps d'état est établie à titre indicatif. Elle ne préjuge pas des entreprises directement concernées par ces observations.